

COLLÈGE JOSQUIN DES PRÈS



CLASSE
A
HORAIRES
AMENAGES

ARTS
CHAAP LASTIQUES

BEAUREVOIR

CHAAP BEAUREVOIR

LA CLASSE A HORAIRES
AMENAGES ARTS
PLASTIQUES (CHAAP)
PROPOSE DES LA 6^{ème}
3 HEURES D'ENSEIGNEMENT
HEBDOMADAIRE CONSACRE A
L'ART

Cet enseignement s'adresse aux élèves de CM2 du canton du Catelet et extérieur qui souhaitent s'investir dans un cursus autour des arts plastiques de la 6^e à la 3^e.

Les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé qui leur permet de suivre les programmes scolaires identiques à ceux des classes traditionnelles de niveau équivalent au sein du collège Josquin des Prés, tout en participant à des ateliers de pratiques en partenariat avec le musée Matisse du Cateau Cambrésis, l'Artothèque de Tergnier, la DAAC, la Direction académique et la DRAC.

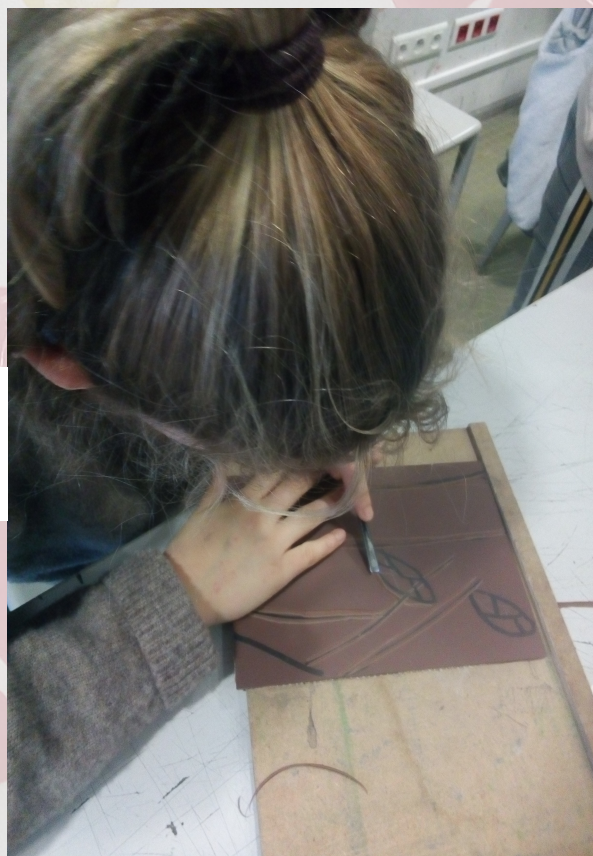
NOS PARTENAIRES



MUSÉE  MATISSE
LE CATEAU-CAMBRÉSIS



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois



CHAAP

BEAUREVOIR

Une classe CHAAP, C'EST

- Promouvoir un enseignement artistique progressif et continu en développant l'écoute, le sens du collectif, la confiance en soi.
- Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire en développant sa créativité, son esprit d'initiative et d'autonomie.

IL S'AGIT AVANT TOUT DE CONCOURIR A UNE EDUCATION DU REGARD ET DE FAVORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE DANS LE BUT DE :



Fréquenter des expositions et découvrir des artistes, des œuvres, des démarches artistiques.



Développer l'aptitude à l'expression et le goût de la création à partir d'une pratique construite et diversifiée intégrant l'analyse et production.



Développer son imaginaire.



Favoriser l'épanouissement, la personnalité de l'élève.



S'appropriier des œuvres d'art inscrites dans l'histoire de l'art et dans la pratique contemporaine, développer la citoyenneté, connaître le patrimoine culturel de sa région.



Développer ses capacités à utiliser le numérique au service de l'ouverture culturelle.



Construire un parcours d'excellence de l'école au lycée autour de l'Histoire des Arts.



Découvrir les métiers liés à l'art.



Partager des moments exceptionnels d'échanges avec des acteurs culturels (artistes régionaux, conférenciers...).

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION



Les élèves de CM2 qui souhaitent s'investir dans ce cursus doivent avec leurs parents s'adresser au directeur de l'école où est scolarisé leur enfant. Les nouveaux arrivants peuvent s'adresser au collège Josquin des Prés pour retirer un dossier de candidature.



La sélection ne se fait pas sur les capacités scolaires mais sur la motivation et les aptitudes à suivre cet enseignement spécialisé tout au long du parcours de formation de la 6e à la 3e.



L'admission en CHAAP implique un engagement sur toute la durée du collège.



Ce travail approfondi du programme d'Arts Plastiques est dispensé et développé par le professeur d'Arts Plastiques avec nos partenaires culturels (Musée Matisse et Artothèque).

Il s'inscrit dans le volet du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC).

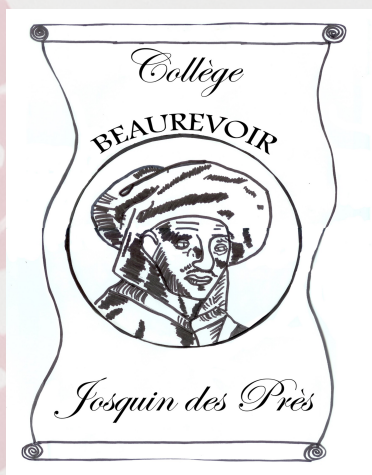


Une commission est organisée au collège par l'équipe de partenaires afin d'évaluer la motivation et les capacités à suivre cette formation.



Les décisions d'affectation seront prononcées et communiquées par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN)

CHAAP
BEAUREVOIR



PLUS D'INFORMATION, Contactez :

M. Le principal
Collège Josquin des Prés
Rue Josquin des Prés
02110 BEAUREVOIR

03 23 09 40 23
ce.0020004u@ac-amiens.fr